

## ANNEXE X

### FORMULAIRE DE DÉCLARATION DES DONNÉES RELATIVES AUX UTILISATIONS D'HYDROFLUOROCARBURES (HFCs) ET PERFLUOROCARBURES (PFCs) PAR LES ENTREPRISES DE SÉCURITÉ INCENDIE

Formulaire à envoyer par courriel à [environnement@gouv.mc](mailto:environnement@gouv.mc) ou par voie postale à : Direction de l'Environnement 3, avenue de Fontvieille, 98000 Monaco.

#### LE DÉCLARANT

Nom, Prénom ou Raison Sociale : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Année des données déclarées : \_\_\_\_\_

<b>Nature des gaz HFCs/PFCs</b>	<b>Quantité (en kg) de gaz HFCs/PFCs commercialisée</b> Préciser si le gaz est inclus dans un appareil neuf ou s'il est utilisé en remplacement ou en complément dans un appareil en fonctionnement	<b>Quantité (en kg) de gaz HFCs/PFCs récupérée pour destruction</b>

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

Signature et cachet de l'entreprise, le cas échéant

*La Direction de l'Environnement collecte les informations nécessaires aux inventaires des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques de la Principauté. En application de la Loi n° 1.165 du 23 décembre 1993, modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos informations nominatives traitées auprès de la Direction de l'Environnement. Pour cela, vous pouvez vous présenter directement ou envoyer un courrier postal au 3, avenue de Fontvieille à Monaco. Toute demande doit être accompagnée d'une pièce d'identité.*